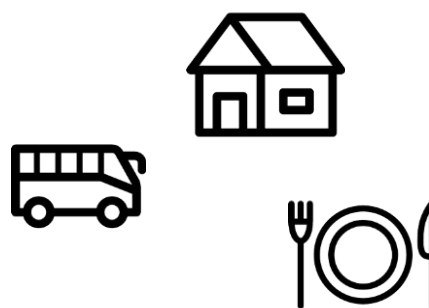


Informations pratiques

Apprentis en Bac Pro



HEBERGEMENT ET RESTAURATION

- 1.60€ pour le petit déjeuner
- 4.10€ pour le repas du midi
- 3.22€ pour le repas du soir
- 4.50€ par nuitée

**Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer pour l'année 2024, selon le vote de l'Assemblée délibérative du Conseil Régional*

Régime

En cas de changement de régime scolaire en cours d'année, l'apprenti (ou son responsable légal s'il est mineur) en fera la demande par écrit auprès du chef d'établissement, la séquence précédant le changement.

Service de restauration à Saint-Lô Thère

Les apprentis ont la possibilité de prendre leur repas du midi au self de l'établissement lorsqu'ils sont sur le site de Thère à Pont-Hébert (*régime : demi-pensionnaire ou interne*)

L'interlocuteur pour les familles est le CFA de Saint-Lô Thère - Tel : 02.33.77.80.83

Service de restauration au Foyer des Jeunes Travailleurs Espace Rabelais

Les apprentis ont la possibilité de prendre leur repas du midi au self du FJT Espace Rabelais lorsqu'ils sont sur le site de l'Atelier Technologique de Saint-Lô. Le coût est compris dans la demi-pension.

Frais divers

Carte de self : 6 Euros (pouvant servir plusieurs années). En cas de non présentation de la carte plus de 15 jours consécutifs, une nouvelle carte sera délivrée au jeune et facturée. *Tarif susceptible d'évoluer pour l'année 2022, selon vote du Conseil d'Administration de l'établissement.*

Règlement

Les frais de restauration et d'hébergement sont exigibles et payables à chaque alternance. La facture trimestrielle sera adressée par courrier à l'adresse personnelle de l'apprenti-e. Règlement uniquement par chèque libellé à l'ordre du CFA de Saint-Lô Thère ou par virement bancaire auprès de l'agence comptable.

Saint-Lô Thère

50620 Pont-Hébert – tel : 02 33 77 80 80 – Fax : 02.33.77.80.81

Email : epl.st-lo-there@educagri.fr – site : www.saint-lo-there.fr

Dans un souci de respect de l'environnement, Saint-Lô Thère a choisi d'utiliser du papier recyclé – janvier 2024

TRANSPORT

Entre Saint-Lô et le site de Pont-Hébert

Correspondance en Bus MANEO entre la Gare SNCF de Saint-Lô et Saint-Lô Thère à Pont-Hébert – *Réseau de transport du Conseil Général, service scolaire*

Les interlocuteurs pour les familles sont l'Agence SLAM de Saint-Lô - Tel : 02.33.77.44.88 et le Conseil Départemental de la Manche – Tel : 0 800 150 050

Entre l'Atelier Technologique et le site de Pont-Hébert

Transport assuré par nos soins pour les navettes entre le site de Thère et Saint-Lô pendant les journées de cours.

Autres moyens de transport

Covoiturage entre apprentis (avec accord du responsable légal si apprenti mineur)